

COMMUNE - COM ST JEAN EN ROYANS (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21260307000013

POSTE COMPTABLE : SGC NORD DROME

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : COM ST JEAN EN ROYANS (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)**A - Eléments du bilan**

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	25
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	26
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	27
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	28
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	29
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	30
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	31
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	32
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	34
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	35
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	36
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	37
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	38
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	39
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

Sans Objet

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF

C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel

40

C1.2 - Actions de formation des élus

Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

Sans Objet

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

43

C3.2 - Liste des établissements publics créés

Sans Objet

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

Sans Objet

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

44

C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes

Sans Objet

C3.6 - Identification des flux croisés

Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes

45

D2 - Arrêté et signatures

46

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE : 26000307 Accusé certifié exécutoire	COM ST JEAN EN ROYANS COM ST JEAN EN ROYANS	CA 2022
---	--	------------

Réception par le préfet : 15/05/2023	I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2885
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	109
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	765738.65	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	601676.12	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.01	
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population	123468	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	44.67	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	143.96	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

026-212603070-20230320-CACOM24218	INFORMATIONS GENERALES	I
Accusé certifié exécutoire	MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

Réception par le préfet : 15/05/2023

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

026-212603070-2023	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
	VUE D'ENSEMBLE	A1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	2 414 961,36	G	2 704 929,05
	Section d'investissement	B	1 077 330,12	H	1 704 749,51

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	284 175,78 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	887 561,81 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	4 379 853,29	= G+H+I+J	4 693 854,34
---------------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	533 507,00	L	215 915,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	533 507,00	= K+L	215 915,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	2 414 961,36	= G+I+K	2 989 104,83
	Section d'investissement	= B+D+F	2 498 398,93	= H+J+L	1 920 664,51
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	4 913 360,29	= G+H+I+J+K+L	4 909 769,34

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	533 507,00	L	215 915,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		215 915,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00		0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Chap.	Libelle	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
21	Immobilisations corporelles	273 007,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	260 500,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

026-212603070-2022-1320-21-11	II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Accusé certifié exécutoire	SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

Réception par le préfet : 15/05/2023

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	833 891,17	797 231,67	0,00	0,00	36 659,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 078 725,00	1 068 493,65	0,00	0,00	10 231,35
014	Atténuations de produits	39 200,00	39 126,00	0,00	0,00	74,00
65	Autres charges de gestion courante	420 474,00	419 693,57	0,00	0,00	780,43
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 372 290,17	2 324 544,89	0,00	0,00	47 745,28
66	Charges financières	55 620,00	55 527,83	0,00	0,00	92,17
67	Charges exceptionnelles	134 908,83	2 793,70	0,00	0,00	132 115,13
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	2 100,00	2 018,00			82,00
022	Dépenses imprévues	3 946,78				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 568 865,78	2 384 884,42	0,00	0,00	183 981,36
023	Virement à la section d'investissement (2)	420 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	35 000,00	30 076,94			4 923,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		455 000,00	30 076,94			424 923,06
TOTAL		3 023 865,78	2 414 961,36	0,00	0,00	608 904,42
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	90 000,00	106 520,84	0,00	0,00	-16 520,84
70	Produits services, domaine et ventes div	247 300,00	151 404,38	0,00	0,00	95 895,62
73	Impôts et taxes	1 375 000,00	1 440 258,37	0,00	0,00	-65 258,37
74	Dotations et participations	824 380,00	849 589,67	0,00	0,00	-25 209,67
75	Autres produits de gestion courante	203 005,00	134 373,73	0,00	0,00	68 631,27
Total des recettes de gestion courante		2 739 685,00	2 682 146,99	0,00	0,00	57 538,01
76	Produits financiers	5,00	2,45	0,00	0,00	2,55
77	Produits exceptionnels	0,00	22 779,61	0,00	0,00	-22 779,61
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 739 690,00	2 704 929,05	0,00	0,00	34 760,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		2 739 690,00	2 704 929,05	0,00	0,00	34 760,95
Pour information		(3) 284 175,78				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

026-212603070-2022-0320-CA	II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Accusé certifié exécutoire	SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

Réception par le préfet : 15/05/2023

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 800,00	16 384,22	0,00	415,78
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	383 020,00	71 289,80	273 007,00	38 723,20
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	4 804 825,70	726 911,67	260 500,00	3 817 414,03
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	5 204 645,70	814 585,69	533 507,00	3 856 553,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	255 554,30	255 554,29	0,00	0,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	255 554,30	255 554,29	0,00	0,01
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	5 460 200,00	1 070 139,98	533 507,00	3 856 553,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	1 236 305,06	7 190,14		1 229 114,92
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	1 236 305,06	7 190,14		1 229 114,92
	TOTAL	6 696 505,06	1 077 330,12	533 507,00	5 085 667,94
	Pour information	(2) 887 561,81			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	505 000,00	162 933,87	215 915,00	126 151,13
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	870 200,00	500 000,00	0,00	370 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 400 000,00	0,00	0,00	3 400 000,00
	Total des recettes d'équipement	4 775 200,00	662 933,87	215 915,00	3 896 351,13
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	213 500,00	116 986,75	0,00	96 513,25
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	887 561,81	887 561,81	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 500,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 117 561,81	1 004 548,56	0,00	113 013,25
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 892 761,81	1 667 482,43	215 915,00	4 009 364,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	420 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	35 000,00	30 076,94		4 923,06
041	Opérations patrimoniales (1)	1 236 305,06	7 190,14		1 229 114,92
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 691 305,06	37 267,08		1 654 037,98
	TOTAL	7 584 066,87	1 704 749,51	215 915,00	5 663 402,36

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Chap.	Libelle	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
026-212603070-20230320-CACOM2022-BF					
R 001	Accusé certifié exécutoire Solde d'exécution positif reporté de N-1	(2) 0,00			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

026-212603070-2021-0320-PA	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Accusé certifié exécutoire	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

Réception par le préfet : 15/05/2023

– Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	797 231,67		797 231,67
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 068 493,65		1 068 493,65
014	Atténuations de produits	39 126,00		39 126,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	419 693,57		419 693,57
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	55 527,83	0,00	55 527,83
67	Charges exceptionnelles	2 793,70	0,00	2 793,70
68	Dot. aux amortissements et provisions	2 018,00	30 076,94	32 094,94
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 384 884,42	30 076,94	2 414 961,36
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	255 554,29	0,00	255 554,29
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	16 384,22	0,00	16 384,22
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	71 289,80	0,00	71 289,80
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	726 911,67	7 190,14	734 101,81
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	1 070 139,98	7 190,14	1 077 330,12
	Pour information			887 561,81
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			887 561,81

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

026-212603070-2021-0320-FA	II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
Accusé certifié exécutoire	BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

Réception par le préfet : 15/05/2022 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	106 520,84		106 520,84
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	151 404,38		151 404,38
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 440 258,37		1 440 258,37
74	Dotations et participations	849 589,67		849 589,67
75	Autres produits de gestion courante	134 373,73	0,00	134 373,73
76	Produits financiers	2,45	0,00	2,45
77	Produits exceptionnels	22 779,61	0,00	22 779,61
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 704 929,05	0,00	2 704 929,05
Pour information				284 175,78
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	116 986,75	0,00	116 986,75
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	887 561,81		887 561,81
13	Subventions d'investissement	162 933,87	0,00	162 933,87
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	500 000,00	0,00	500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	7 190,14	7 190,14
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		30 076,94	30 076,94
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		1 667 482,43	37 267,08	1 704 749,51
Pour information				0,00
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

026-212603070-20230320-CACOM2022-III	VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES		A1

Accusé certifié exécutoire

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	833 891,17	797 231,67	0,00	0,00	36 659,50
60611	Eau et assainissement	15 000,00	22 801,09	0,00	0,00	-7 801,09
60612	Energie - Electricité	100 000,00	107 981,78	0,00	0,00	-7 981,78
60613	Chauffage urbain	153 500,00	159 304,33	0,00	0,00	-5 804,33
60621	Combustibles	5 000,00	6 087,05	0,00	0,00	-1 087,05
60622	Carburants	15 000,00	18 061,92	0,00	0,00	-3 061,92
60623	Alimentation	2 500,00	2 331,20	0,00	0,00	168,80
60631	Fournitures d'entretien	48 000,00	36 738,27	0,00	0,00	11 261,73
60632	Fournitures de petit équipement	15 000,00	5 280,24	0,00	0,00	9 719,76
60633	Fournitures de voirie	25 000,00	20 128,79	0,00	0,00	4 871,21
60636	Vêtements de travail	5 500,00	6 338,64	0,00	0,00	-838,64
6064	Fournitures administratives	5 000,00	4 940,67	0,00	0,00	59,33
6067	Fournitures scolaires	10 100,00	8 030,66	0,00	0,00	2 069,34
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	478,15	0,00	0,00	521,85
611	Contrats de prestations de services	65 000,00	88 786,47	0,00	0,00	-23 786,47
6132	Locations immobilières	10 400,00	6 845,17	0,00	0,00	3 554,83
6135	Locations mobilières	20 000,00	22 077,24	0,00	0,00	-2 077,24
614	Charges locatives et de copropriété	4 000,00	4 390,71	0,00	0,00	-390,71
61521	Entretien terrains	-129 908,83	14 532,57	0,00	0,00	-144 441,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	73 000,00	39 537,59	0,00	0,00	33 462,41
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	150 000,00	6 872,85	0,00	0,00	143 127,15
615231	Entretien, réparations voiries	7 000,00	8 951,88	0,00	0,00	-1 951,88
615232	Entretien, réparations réseaux	15 000,00	2 900,88	0,00	0,00	12 099,12
61524	Entretien bois et forêts	5 000,00	7 080,07	0,00	0,00	-2 080,07
61551	Entretien matériel roulant	30 000,00	20 703,06	0,00	0,00	9 296,94
61558	Entretien autres biens mobiliers	15 000,00	9 909,01	0,00	0,00	5 090,99
6156	Maintenance	42 000,00	51 151,29	0,00	0,00	-9 151,29
6161	Multirisques	15 000,00	14 687,40	0,00	0,00	312,60
6182	Documentation générale et technique	1 400,00	1 287,20	0,00	0,00	112,80
6184	Versements à des organismes de formation	6 600,00	1 191,20	0,00	0,00	5 408,80
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	80,00	0,00	0,00	-80,00
6188	Autres frais divers	6 000,00	6 330,46	0,00	0,00	-330,46
6226	Honoraires	10 000,00	12 458,57	0,00	0,00	-2 458,57
6228	Divers	500,00	549,00	0,00	0,00	-49,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	4 633,18	0,00	0,00	-3 633,18
6232	Fêtes et cérémonies	8 800,00	7 973,63	0,00	0,00	826,37
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	4 090,84	0,00	0,00	1 909,16
6238	Divers	200,00	200,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	448,16	0,00	0,00	551,84
6257	Réceptions	25 000,00	18 025,01	0,00	0,00	6 974,99
6261	Frais d'affranchissement	6 000,00	6 994,26	0,00	0,00	-994,26
6262	Frais de télécommunications	18 000,00	16 691,51	0,00	0,00	1 308,49
627	Services bancaires et assimilés	500,00	900,01	0,00	0,00	-400,01
6281	Concours divers (cotisations)	7 000,00	2 135,42	0,00	0,00	4 864,58
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 500,00	1 265,84	0,00	0,00	1 234,16
6284	Redevances pour services rendus	1 300,00	608,00	0,00	0,00	692,00
63512	Taxes foncières	9 000,00	9 254,00	0,00	0,00	-254,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	305,76	0,00	0,00	-305,76
6358	Autres droits	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	500,00	4 880,64	0,00	0,00	-4 380,64
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 078 725,00	1 068 493,65	0,00	0,00	10 231,35
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	7 720,35	0,00	0,00	12 279,65
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	11 000,00	12 054,39	0,00	0,00	-1 054,39
6411	Personnel titulaire	969 500,00	686 424,47	0,00	0,00	283 075,53
6413	Personnel non titulaire	47 000,00	46 561,45	0,00	0,00	438,55
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	113 296,85	0,00	0,00	-113 296,85
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	171 276,99	0,00	0,00	-171 276,99
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	1 879,12	0,00	0,00	-1 879,12
6455	Cotisations pour assurance du personnel	21 000,00	18 286,73	0,00	0,00	2 713,27
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 500,00	2 688,00	0,00	0,00	-1 188,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	5 725,00	6 148,00	0,00	0,00	-423,00
6472	Prestations familiales directes	500,00	209,30	0,00	0,00	290,70
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 500,00	1 868,00	0,00	0,00	-368,00
6488	Autres charges	1 000,00	80,00	0,00	0,00	920,00
014	Atténuations de produits	39 200,00	39 126,00	0,00	0,00	74,00
739211	Attributions de compensation	29 200,00	29 143,00	0,00	0,00	57,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 000,00	9 983,00	0,00	0,00	17,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

Chap/ art (1)	Libelle (1) 026-212603070-20230320-CACOM2022-BF Accusé certifié exécutoire	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65	Autres charges de gestion courante	420 474,00	419 693,57	0,00	0,00	780,43
6531	Indemnités	91 500,00	92 843,52	0,00	0,00	-1 343,52
6533	Cotisations de retraite	4 000,00	4 065,58	0,00	0,00	-65,58
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	25,00	25,12	0,00	0,00	-0,12
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6542	Créances éteintes	100,00	71,25	0,00	0,00	28,75
6553	Service d'incendie	51 439,00	51 439,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	16 000,00	15 479,41	0,00	0,00	520,59
6558	Autres contributions obligatoires	20 000,00	27 930,72	0,00	0,00	-7 930,72
657362	Subv. fonct. CCAS	12 250,00	12 250,00	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	224 650,00	215 587,00	0,00	0,00	9 063,00
65888	Autres	10,00	1,97	0,00	0,00	8,03
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 372 290,17	2 324 544,89	0,00	0,00	47 745,28
66	Charges financières (b)	55 620,00	55 527,83	0,00	0,00	92,17
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 620,00	55 527,83	0,00	0,00	92,17
67	Charges exceptionnelles (c)	134 908,83	2 793,70	0,00	0,00	132 115,13
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	131 908,83	65,70	0,00	0,00	131 843,13
6745	Subv. aux personnes de droit privé	3 000,00	2 728,00	0,00	0,00	272,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	2 100,00	2 018,00	0,00	0,00	82,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	2 100,00	2 018,00	0,00	0,00	82,00
022	Dépenses imprévues (e)	3 946,78				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 568 865,78	2 384 884,42	0,00	0,00	183 981,36
023	Virement à la section d'investissement	420 000,00	0,00			420 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	35 000,00	30 076,94			4 923,06
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	35 000,00	30 076,94			4 923,06
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		455 000,00	30 076,94			424 923,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		455 000,00	30 076,94			424 923,06
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		3 023 865,78	2 414 961,36	0,00	0,00	608 904,42
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

026-212603070-20230320-CACOM2022-III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

A2

Accusé certifié exécutoire

Chapart(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	90 000,00	106 520,84	0,00	0,00	-16 520,84
6419	Remboursements rémunérations personnel	90 000,00	106 520,84	0,00	0,00	-16 520,84
70	Produits services, domaine et ventes div	247 300,00	151 404,38	0,00	0,00	95 895,62
7022	Coupes de bois	25 800,00	40 257,30	0,00	0,00	-14 457,30
7028	Autres produits agricoles et forestiers	0,00	25,00	0,00	0,00	-25,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	1 375,00	0,00	0,00	125,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	68 000,00	80 351,12	0,00	0,00	-12 351,12
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	0,00	50,00	0,00	0,00	-50,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	152 000,00	29 345,96	0,00	0,00	122 654,04
73	Impôts et taxes	1 375 000,00	1 440 258,37	0,00	0,00	-65 258,37
73111	Impôts directs locaux	1 300 000,00	1 349 960,00	0,00	0,00	-49 960,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	37 000,00	34 550,00	0,00	0,00	2 450,00
7336	Droits de place	2 000,00	6 199,00	0,00	0,00	-4 199,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	35 000,00	49 549,37	0,00	0,00	-14 549,37
74	Dotations et participations	824 380,00	849 589,67	0,00	0,00	-25 209,67
7411	Dotation forfaitaire	350 000,00	365 637,00	0,00	0,00	-15 637,00
74121	Dotation de solidarité rurale	300 000,00	298 542,00	0,00	0,00	1 458,00
74127	Dotation nationale de péréquation	70 000,00	68 180,00	0,00	0,00	1 820,00
744	FCTVA	5 000,00	5 197,00	0,00	0,00	-197,00
74718	Autres participations Etat	2 500,00	5 375,00	0,00	0,00	-2 875,00
7473	Participat° Départements	3 000,00	3 207,45	0,00	0,00	-207,45
74741	Participat° Communes du GFP	40 000,00	38 883,00	0,00	0,00	1 117,00
74748	Participat° Autres communes	25 000,00	30 432,50	0,00	0,00	-5 432,50
74758	Participat° Autres groupements	0,00	149,38	0,00	0,00	-149,38
7478	Participat° Autres organismes	300,00	990,00	0,00	0,00	-690,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	20 000,00	23 158,00	0,00	0,00	-3 158,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	8 580,00	8 580,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	1 258,34	0,00	0,00	-1 258,34
75	Autres produits de gestion courante	203 005,00	134 373,73	0,00	0,00	68 631,27
752	Revenus des immeubles	203 000,00	134 372,64	0,00	0,00	68 627,36
7588	Autres produits div. de gestion courante	5,00	1,09	0,00	0,00	3,91
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 739 685,00	2 682 146,99	0,00	0,00	57 538,01
76	Produits financiers (b)	5,00	2,45	0,00	0,00	2,55
761	Produits de participations	0,00	2,45	0,00	0,00	-2,45
7621	Prod. Immo. fin. - encaissées à échéance	5,00	0,00	0,00	0,00	5,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	22 779,61	0,00	0,00	-22 779,61
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	977,31	0,00	0,00	-977,31
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	21 802,30	0,00	0,00	-21 802,30
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 739 690,00	2 704 929,05	0,00	0,00	34 760,95
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 739 690,00	2 704 929,05	0,00	0,00	34 760,95
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		284 175,78				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(4) Dont 770.

(5) Le compte 7315 pour figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

026-212603070-20230320-CACOM2022-III	VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES		B1

Accusé certifié exécutoire

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	16 800,00	16 384,22	0,00	415,78
202	Frais réalisat° documents urbanisme	16 300,00	15 806,06	0,00	493,94
2051	Concessions, droits similaires	500,00	578,16	0,00	-78,16
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	383 020,00	71 289,80	273 007,00	38 723,20
2111	Terrains nus	300 000,00	0,00	273 007,00	26 993,00
2182	Matériel de transport	75 000,00	54 168,00	0,00	20 832,00
2183	Matériel de bureau et informatique	0,00	5 955,84	0,00	-5 955,84
2188	Autres immobilisations corporelles	8 020,00	11 165,96	0,00	-3 145,96
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	4 804 825,70	726 911,67	260 500,00	3 817 414,03
2312	Agencements et aménagements de terrains	117 105,70	0,00	0,00	117 105,70
2313	Constructions	3 847 000,00	24 475,48	15 500,00	3 807 024,52
2315	Installat°, matériel et outillage techni	438 720,00	419 435,92	245 000,00	-225 715,92
238	Avances versées commandes immo. incorp.	402 000,00	283 000,27	0,00	118 999,73
Total des dépenses d'équipement		5 204 645,70	814 585,69	533 507,00	3 856 553,01
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	255 554,30	255 554,29	0,00	0,01
1641	Emprunts en euros	255 554,30	255 554,29	0,00	0,01
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		255 554,30	255 554,29	0,00	0,01
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		5 460 200,00	1 070 139,98	533 507,00	3 856 553,02
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	1 236 305,06	7 190,14		1 229 114,92
2111	Terrains nus	851 587,12	0,00		851 587,12
2315	Installat°, matériel et outillage techni	7 200,00	7 190,14		9,86
238	Avances versées commandes immo. incorp.	377 517,94	0,00		377 517,94
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		1 236 305,06	7 190,14		1 229 114,92
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		6 696 505,06	1 077 330,12	533 507,00	5 085 667,94
Pour information		887 561,81			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

026-212603070-20230320-CACOM2022-III - VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	505 000,00	162 933,87	215 915,00	126 151,13
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	55 200,00	215 915,00	-271 115,00
1322	Subv. non transf. Régions	300 000,00	74 707,87	0,00	225 292,13
1323	Subv. non transf. Départements	65 000,00	22 888,00	0,00	42 112,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00
1342	Amendes de police non transférable	120 000,00	10 138,00	0,00	109 862,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	870 200,00	500 000,00	0,00	370 200,00
1641	Emprunts en euros	870 200,00	500 000,00	0,00	370 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 400 000,00	0,00	0,00	3 400 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 400 000,00	0,00	0,00	3 400 000,00
Total des recettes d'équipement		4 775 200,00	662 933,87	215 915,00	3 896 351,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 101 061,81	1 004 548,56	0,00	96 513,25
10222	FCTVA	188 500,00	62 573,78	0,00	125 926,22
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	54 412,97	0,00	-29 412,97
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	887 561,81	887 561,81	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 500,00		0,00	
Total des recettes financières		1 117 561,81	1 004 548,56	0,00	113 013,25
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		5 892 761,81	1 667 482,43	215 915,00	4 009 364,38
021	Virement de la sect° de fonctionnement	420 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	35 000,00	30 076,94		4 923,06
2802	Frais liés à la réalisation des document	35 000,00	7 895,94		27 104,06
28031	Frais d'études	0,00	6 025,00		-6 025,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	873,00		-873,00
28138	Autres constructions	0,00	144,00		-144,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	448,00		-448,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	994,00		-994,00
28182	Matériel de transport	0,00	3 399,00		-3 399,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 125,00		-4 125,00
28184	Mobilier	0,00	4 478,00		-4 478,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	1 695,00		-1 695,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		455 000,00	30 076,94		424 923,06
041	Opérations patrimoniales (5)	1 236 305,06	7 190,14		1 229 114,92
2111	Terrains nus	863 498,24	0,00		863 498,24
238	Avances versées commandes immo. incorp.	372 806,82	7 190,14		365 616,68
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		1 691 305,06	37 267,08		1 654 037,98
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		7 584 066,87	1 704 749,51	215 915,00	5 663 402,36
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

026-212603070-20230320-CACOM2022-III	VOTE DU BUDGET	III
Accusé certifié exécutoire	DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Réception par le préfet : 15/05/2023

Cet état ne contient pas d'information.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 964 210,21									
1641 Emprunts en euros (total)					3 964 210,21									
00000774823	CRCA CENTRE EST	13/11/2010	2010-11-17	01/04/2011	370 000,00	F		2,980	2,980		A	P		A-1
00000889739	CRCA CENTRE EST	13/05/2011	2011-06-15	05/01/2012	550 000,00	F		4,200	4,200		A	P		A-1
00002502459	CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	01/12/2020	2020-12-13	01/03/2021	1 500 000,00	F		0,470	0,470		T	P		A-1
0428674	CAISSE DES DEPOTS CONSIGNATIONS	01/06/1994	1994-06-01	01/06/1995	44 210,21	R		4,500	4,500		A	P		A-1
A191303J000/001	CAISSE D'EPARGNE LDA	23/04/2013	2013-12-25	25/03/2014	1 500 000,00	F		3,780	3,780		T	P		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
								1678 Autres emprunts et dettes (total)						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 964 210,21									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 400 928,13				255 554,30	52 618,93	0,00	15 122,40	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 400 928,13				255 554,30	52 618,93	0,00	15 122,40	
00000774823		0,00	A-1	85 984,87	3,00			27 019,07	3 367,52	0,00	1 914,64	
00000889739		0,00	A-1	298 051,75	9,00			26 807,92	13 644,11	0,00	12 344,30	
00002502459		0,00	A-1	1 306 053,56	13,00			97 200,97	6 424,15	0,00	494,48	
0428674		0,00	A-1	8 005,54	4,00			2 051,54	183,75	0,00	0,00	
A191303J000/001		0,00	A-1	702 832,41	6,00			102 474,80	28 999,40	0,00	368,98	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 31/12/N			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
Total général		0,00		2 400 928,13					255 554,30	52 618,93	0,00	15 122,40

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	5	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	2 400 928,13	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

IV

A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

IV

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer : A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES		A2.9

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
Accusé certifié exécutoire	ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4
Réception par le préfet : 15/05/2023		

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour garanties d'emprunts	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour litiges et contentieux	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour garanties d'emprunts	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Prov.pour grosses réparations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
Accusé certifié exécutoire	ELEMENTS DU BILAN	
	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

Réception par le préfet : 15/05/2023

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		255 554,30	255 554,29
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		255 554,30	255 554,29
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	255 554,30	255 554,29
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	255 554,29	533 507,00	887 561,81	1 676 623,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
Accusé certifié exécutoire	ELEMENTS DU BILAN	
	EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

Réception par le préfet : 15/05/2023

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		685 000,00	III 147 063,69
Ressources propres externes de l'année (a)		213 500,00	116 986,75
10222	FCTVA	188 500,00	62 573,78
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	54 412,97
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		471 500,00	30 076,94
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	35 000,00	7 895,94
28031	Frais d'études	0,00	6 025,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	873,00
28138	Autres constructions	0,00	144,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	0,00	448,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	0,00	994,00
28182	Matériel de transport	0,00	3 399,00
28183	Matériel de bureau et informatique	0,00	4 125,00
28184	Mobilier	0,00	4 478,00
28188	Autres immo. corporelles	0,00	1 695,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	16 500,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	420 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	147 063,69	215 915,00	0,00	887 561,81	1 250 540,50

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 676 623,10
Ressources propres disponibles	IV	1 250 540,50
Solde	V = IV – II (3)	-426 082,60

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

(3) Indiquer le signe algébrique.

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS

A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération : 01		Intitulé de l'opération : Néant				Date de la délibération : 20/03/2023	
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser	Op. à annuler		
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
040 Financement par le mandataire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
041 Financement par emprunt à la charge du tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
45 Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
Accusé certifié exécutoire	ELEMENTS DU BILAN	
	VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1
Reception par le préfet : 15/05/2023		

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	MISSION PLU	3 985,58	0,00	10
	MISSION PLU	1 148,58	0,00	10
	Compresseur Service technique	1 621,08	0,00	10
	Supports vélos	6 420,00	0,00	10
	F70744393 Trax sécurité salle des fetes	1 962,88	0,00	0
	Revision PLU	7 776,91	0,00	10
	Revision PLU	1 182,16	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		24 097,19	0,00	

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
Accusé certifié exécutoire	ELEMENTS DU BILAN	
	OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

Réception par le préfet : 15/05/2023

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	16 500,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
Accusé certifié exécutoire	ELEMENTS DU BILAN	
	VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4
Reception par le préfet : 15/05/2023		

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	MISSION PLU	3 985,58	0,00	10
	MISSION PLU	1 148,58	0,00	10
	Compresseur Service technique	1 621,08	0,00	10
	Supports vélos	6 420,00	0,00	10
	TRAX SECURITE SALLE DES FETES	1 962,88	0,00	0
	Mise sécurité Arboretum	4 725,60	0,00	0
	Requalification Place Faure culture-patrimoine	13 722,84	0,00	0
	Enceinte salle fetes	3 124,88	0,00	10
	Etude carrefour Industrie	6 420,00	0,00	0
	Revision PLU	7 776,91	0,00	10
	Revision PLU	1 182,16	0,00	10
	Renouveau antivirus	578,16	0,00	10
	TRAX RADIO ROYANS-OT Install Radio Roy dans localOT	30 462,60	0,00	0
	Révision PLU	1 549,76	0,00	10
	Revision PLU	163,07	0,00	10
	Marquage au sol	17 095,29	0,00	0
	Firewall Parefeu informatique	5 955,84	0,00	10
	Enrochement Soutènement Habitation le Guillou	13 098,00	0,00	0
	Enrochement Eaux pluviales les Dodoux	7 422,48	0,00	0
	Achat véhicule ISUZU	54 168,00	0,00	10
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		182 583,71	0,00	

IV – ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS
EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS		B1.7
LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS		

Réception par le préfet : 15/05/2023

B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
. Subv. Fonct. Droit Privé	215 587,00	
Autres contributions	15 479,41	
CCAS	12 250,00	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	243 316,41	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint Administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint Administratif principal 2ème classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint administratif territorial	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	2,00	15,00	15,00	0,00	15,00
Adjoint Technique Principal 2ème classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Technique Territorial	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint Technique principal 1ère classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de Maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien Territorial	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM Principal 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ATSEM Principal 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint du patrimoine 2ème classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Brigadier-Chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Garde champêtre chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,00	2,00	25,00	25,00	0,00	25,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

Accusé certifié exécutoire

Réception par le Préfet le 05/05/2023

(2) Catégories : A, B ou C

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ATSEM Principal 1ère classe	C	S	350	0,00	3-1	A
ATSEM Principal 1ère classe	C	S	350	0,00	3-1	A
Adjoint technique	C	TECH	340	0,00	3-1	A
Adjoint technique territorial	C	TECH	340	0,00	3-1	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
Accusé certifié exécutoire	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

Réception par le préfet : 15/05/2023

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			
SDIS		contribution	51 439,00
PNRV		adhésion	12 745,79
SDED		Cotisation	181,00
Communauté de Communes	12/07/1997	TPU/charges transférées	23 313,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
Accusé certifié exécutoire LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE Réception par le préfet : 15/05/2023	AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
	Camping municipal Garages Communaux Batiment communal "Intermarché" Maison de santé	01/10/2023	- - - -	

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES		D1

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	3 099 137,00	0,00	37,59	0,00	1 160 779,00	0,00
TFPNB	61 487,00	0,00	68,65	0,00	43 867,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			1 204 646,00	0,00

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

026-212603070-20230320-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES		D2

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 14
 Nombre de suffrages exprimés : 20
 VOTES :
 Pour : 20
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 15/03/2023

Présenté par (1) M Le Maire-Adjoint.
 A Saint Jean en Royans, le 20/03/2023
 M Le Maire-Adjoint

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Saint Jean en Royans, le 20/03/2023
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

AROD procuration à DAUTY	
BEGUIN F	
D'AGATA procuration à GERBOUD	
DAUTY JC	
DUC MAUGE M	
DUCRET procuration à GIRBES	
FERLIN D	
GENIN F	
GERBOUD F	
GIRBES O	
GONTIER H	
GUENICHE procuration à GONTIER	
JOUFFRAY S	
LAFORREST procuration à GENIN	
LECOMTE C	
MORIN C	
SARTORE D	
SOARES procuration à JOUFFRAY	
VALLET M	
VIGNON I	

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

026-212600070-20230020-CACOM2022-BF	IV – ANNEXES	IV
	ARRETE ET SIGNATURES	D2

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/05/2023

Certifié exécutoire par (1) M Le Maire-Adjoint, compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/04/2023, et de la publication le 28/04/2023
A Saint Jean en Royans,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Municipal.